

- À :

Le CRANE

Reçu le 24 mars 2016 à 15:39

Région > Hénin-Beaumont et ses environs

Evin-Malmaison: PIG Metaleurop: des avancées oui, mais encore tellement à obtenir

PUBLIÉ LE 23/03/2016

Par Anne-Claire Guilain

En 2014, l'association PIGE (Pour l'intérêt général de Évinois) voyait le jour pour défendre les habitants face à l'extension du PIG, ce périmètre pollué aux métaux lourds autour de l'ancien site Metaleurop. Aujourd'hui, des avancées ont été entérinées par la sous-préfecture... mais le combat est loin d'être fini.



Des avancées significatives. PIGE n'a pas encore deux ans, mais a déjà fait un joli bout de chemin. Et l'association peut se satisfaire d'avoir, en peu de temps, obtenu des engagements de la sous-préfecture, notamment en termes de santé publique avec la mise en place de dépistages, mais aussi concernant les prises en charge par l'État des analyses et dépollution des sols situés en PIG Metaleurop.

Une satisfaction pour Bruno Adolphi et Florian Krolikowski, respectivement président et vice-président de PIGE... mais qui

sont loin de vouloir en rester là.

2 Lenteurs administratives et manque de communication. Parce que des avancées c'est bien, mais les faire connaître, c'est mieux. «*Il faudrait mettre en place une méthodologie, un genre de mode d'emploi à destination des habitants ou des nouveaux habitants pour savoir ce qu'ils doivent faire face au PIG* », explique Bruno Adolphi, qui déplore le manque cruel de communication autour des avancées obtenues. «*En mairie, ils ne sont pas vraiment au courant. Et il n'y a eu aucune lettre d'information pour expliquer les nouvelles dispositions* », poursuit le président.

C'est pourquoi le 14 mars dernier, au cours d'une commission extra-municipale autour des questions d'environnement, une motion a été signée, à la fois pour faire état des avancées mais aussi pour demander plus de communications autour du sujet.

Par ailleurs, Bruno Adolphi a sollicité à plusieurs reprises la sous-préfète afin qu'une réunion du comité de suivi soit mise en place. «*Il doit se rassembler tous les six mois, mais il est bien indiqué que l'on peut solliciter une nouvelle réunion à n'importe quel moment. Or, là, je n'ai toujours pas de nouvelle et la dernière réunion a eu lieu en novembre.* »

Pourtant, l'association PIGE a eu connaissance de changement : «*on sait que l'ARS (agence régionale de santé) a lancé un appel d'offres pour trouver un laboratoire qui s'occuperait des dépistages cadmium. On pense que l'ADEME a fait de même pour le décapage des sols et un fournisseur de terres propres... Mais personne ne nous l'a confirmé officiellement* ».

3 Et les compensations financières ? Et l'association PIGE a encore bien d'autres chats à fouetter, et d'autres combats à mener. Notamment en termes de compensations financières : d'une part concernant la dévaluation des maisons situées dans le PIG, et d'autre part autour d'une baisse éventuelle des impôts fonciers et locaux.

Si pour la première revendication, il faudra sans doute en passer par la justice (PIGE a fait appel à un avocat), pour la seconde, quelques leviers, notamment politiques, sont à actionner. Et les membres de l'association s'apprêtent à mettre un coup de pression pour faire changer les choses aussi, du côté du portefeuille.

Des avancées? Quelles avancées?

– Dépistages gratuits du cadmium : tous les Evinois âgés de plus de 40 ans et résidant sur le secteur depuis plus de 15 ans seront

dépistés gratuitement. Mais pourquoi pas le plomb ? « Les dépistages sur les enfants ont dévoilé des taux très faibles. Cela n'a donc pas été retenu, on le regrette », explique M. Adolphi.

– Des constructions désormais possibles : avant, en PIG 1000, impossible de faire construire. Désormais, la sous-préfecture accorde plus de souplesse : dans les zones de dents creuses ou pour des extensions d'habitations existantes, ou encore pour des «déconstruction-reconstruction avec changement de destination ».

– Des prises en charge par l'État : en effet, les analyses de sol ainsi que le décapage des terrains où les taux en plomb et cadmium dépassent la norme, seront en tout ou partie pris en charge, « mais seulement pour les gens qui déposent un permis de construire ».

– Une nouvelle carte établie : les analyses des sols permettront à la DREAL d'établir une nouvelle cartographie à partir des relevés. Histoire d'être au plus proche de la réalité concernant la pollution.

Une action choc en préparation

Pour obtenir une baisse des impôts locaux et fonciers sur la commune d'Évin-Malmaison, l'association PIGE sait qu'il faudra frapper un grand coup, et être nombreux à le faire.

Pour motiver les troupes, Bruno Adolphi, le président, s'appuie sur la jurisprudence. « *Un monsieur de Paris a obtenu la baisse de 15 % environ de ses impôts locaux suite à une pollution due au dépôt de locomotives diesel juste à côté de son jardin* », explique-t-il en sortant un article de presse du Parisien. Les deux hommes sont d'ailleurs entrés depuis en contact pour échanger sur leurs expériences. « *Nous, on va demander une baisse de 25 % en argumentant que la mise en place du PIG sur notre commune a engendré des inconvénients notoires (dévaluation de notre patrimoine, légumes du jardin improches à la consommation...) qui ne sont compensés par aucun avantage... rien du tout* ».

La sous-préfète a déjà indiqué que cette baisse des impôts locaux n'était pas de son ressort. De leurs côtés, le député Philippe Kemel et la maire d'Évin-Malmaison, Valérie Petit, auraient sollicité le ministre du budget sur cette question.

Mais PIGE est prête à mettre en place une action d'envergure, auprès de l'ensemble de la population. « *Nous allons sans doute organiser courant mai, une réunion publique pour déterminer de l'action à venir. Il faut que l'on soit nombreux pour taper un*

grand coup ». À suivre donc...